



Formulaire d'inscription Année 2023/ 2024

Les pièces suivantes sont nécessaires au dépôt et enregistrement d'une inscription:

- Le formulaire d'inscription
- Les 3 chèques de cotisation annuelle (si aucun créneau n'est trouvé, les chèques sont rendus)
- Le chèque d'adhésion à l'association (si aucun créneau n'est trouvé, le chèque est rendu)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile (cette dernière peut être transmise par email)

Réinscription ou Première inscription

I - Discipline(s) choisie(s):

1.1/ Cours particuliers / cours individuels - à partir de 6 ans (le solfège est inclus)

<input type="checkbox"/> Accordéon/Bandonéon	<input type="checkbox"/> Chant (cours individuel)	<input type="checkbox"/> Guitare classique	<input type="checkbox"/> Guitare électrique, Basse, Folk	<input type="checkbox"/> Mandoline
<input type="checkbox"/> Piano classique	<input type="checkbox"/> Piano moderne/Jazz	<input type="checkbox"/> Saxophone	<input type="checkbox"/> Violon	<input type="checkbox"/> Batterie

L'élève suivra-t-il les cours de Formation Musicale (solfège): Oui Non

1.2/ Ateliers (en groupe) - Voir site Internet pour tarifs si un cours particulier est également suivi

<input type="checkbox"/> Jouer en groupe/orchestre. Initiation improvisation	<input type="checkbox"/> Chorale jeunes
--	--

II – Renseignements concernant l'élève

Nom Prénom

Date de naissance Age : ans

Adresse

Téléphone Email

Nbre d'années de pratique de la discipline demandée:

Niveau Solfège ou nombre d'années:

III - Renseignements concernant les responsables légaux (pour les élèves mineurs)

Responsable légal 1

Nom Prénom

Adresse (si différente)

N° Téléphone Email (si différent)

Responsable légal 2

Nom Prénom

Adresse (si différente)

N° Téléphone Email (si différent)

IV – Cas de réinscription:

***En cas de réinscription merci d'indiquer le nom du professeur:*

Nom du professeur:.....

Nom du professeur:.....

V – Règlement intérieur

J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur 2022-2023 de l'école de musique et notamment l'articles 07-B (enfants mineurs)	Signature :
<i>Article 07-B : Le représentant légal d'un enfant scolarisé dans le primaire, est tenu de s'organiser pour récupérer son enfant à la fin du cours et d'attendre dans les locaux la fin du cours. En effet, le professeur, devant poursuivre son enseignement avec les élèves suivants, n'est plus en responsabilité de l'enfant à la fin de son cours. La responsabilité du personnel enseignant sera donc limitée aux horaires de cours précis</i>	

VI – Droit à l'image

Je soussigné(e) Madame, Monsieur* autorise / n'autorise pas* (rayer mention inutile)

l'École de Musique du Beausset à diffuser mon image ou l'image de mon enfant dans les supports de communication (site internet, réseaux sociaux...). A noter que l'école de musique n'est pas responsable de la prise de photos/vidéos réalisées par les adhérents, spectateurs aux concerts, journaux, etc...

Nom : **Prénom :**

Date et signature: